

## Compte–rendu de la séance plénière du jeudi 22 mars 2007 Ecole primaire, 77 boulevard de Belleville

**Président de séance** : Jean-Marie Barrault, adjoint au Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement chargé de la voirie, des parcs et jardins, et des Conseils de quartier

**Elus municipaux**: Maité Errecart et Hervé Morel, adjoints au Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement chargés des Conseils de quartier

**Conseillers de quartier**: Colette Albrecht, Alain Baranger, Frédérique Bourdon, Pascal Biehler, Silvie Belkilani, Monique Feldstein, José-Luis Fuentes, Clara Franco, Mohammed Hamrouni, Patrice Issartelle, Claudie Jolinet, Michèle Jacquet-Egg, Jacqueline Poirier, Jacqueline Riquier, Alice Le Roy, Marie-Josée Louergli, Eric Schnell, Elisabeth Thomas, Michel Vion.

**Conseillers excusés** : Antoine Bougault, Hamilton Lopes dos santos.

### Ordre du jour

#### **I/ Participez à la vie de votre quartier - informations et débats :**

- 1- Maison des Métallos - intervenants : Pascal BIEHLER / Jacqueline RIQUIER
- 2- Gymnase Maurice Berlemont - intervenante : Michèle EGG-JACQUET
- 3- Bagagerie pour les sans logis - intervenants : Marie-José LOUERGLI / Mohamed HAMROUNI
- 4- Plan Vélo de la ville de Paris - intervenant : Pascal BIEHLER
- 5- Concours « Rêve ton quartier » et fête de quartier  
- intervenant : Patrice ISSARTELLE

#### **II/ Budget**

- 1- Infos sur les investissements localisés de la Mairie du 11<sup>e</sup>. Propositions 2007  
- intervenante : Michèle EGG-JACQUET
- 2- Dépenses de 2006 et prévisions pour 2007 du Conseil de quartier -intervenante :  
Colette ALBRECHT

#### **III/ Renouvellement partiel des membres du conseil de quartier :**

- nomination par tirage au sort de titulaires et de suppléants

M. Jean-Marie Barrault ouvre la séance en saluant l'assistance.

## **I/ Participez à la vie de votre quartier - informations et débats**

M. Pascal Biehler, secrétaire du conseil, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il donne à l'assistance des informations concernant des projets suivis par le Conseil de quartier :

- Les services de la Voirie de la Ville ont répondu négativement à une demande d'installation d'arbres supplémentaires sur le trottoir de la maison des Métallos, car il y a des réseaux souterrains à moins d'un mètre de la surface. L'implantation de nouveaux arbres se fera plutôt sur la placette. L'emblème de la Maison des Métallos a été déplacé le 12 mars pour cause de travaux et sera réinstallé avant la fin de l'année.

- Le vœu du conseil de création d'une bibliothèque ne peut se concrétiser tel que le conseil le souhaite, faute de disponibilité foncière. Monsieur le Maire a précisé qu'il n'y avait pas de projet de médiathèque pour cette mandature. En revanche, l'agrandissement de la bibliothèque Parmentier est en projet, un local adjacent ayant été acquis par la Semaest.

- Le conseil de quartier continue à suivre le fonctionnement du gymnase de l'Orillon, précisant que son nom officiel est désormais gymnase Maurice Berlemont.

Le projet de bagagerie pour personnes sans domicile fixe, la présentation du plan vélo de la Ville, le concours de dessins d'élèves d'écoles « Rêve ton quartier » et l'utilisation du budget du conseil de quartier sont également au programme de la soirée.

M. Barrault salue la présence de madame Hoffmann-Rispal, députée du 11ème arrondissement.

M. Biehler présente des photos récentes du chantier de rénovation de la maison des Métallos et de ses abords. Il indique l'existence d'un groupe de travail formé à la demande du conseil d'administration des Métallos.

M. Biehler précise en faire partie, ainsi que Monique de Martinho, chef de projet « Politique de la Ville », des représentants associatifs, des représentants du CICA, des membres du conseil d'administration des Métallos, des conseillers artistiques, des représentants de la Mairie du 11ème (Sandrine Blaizot), des personnels de la Maison des Métallos. Ce groupe se réunit régulièrement pour débattre de l'accueil des associations, des habitants, de la politique tarifaire, du fonctionnement de la cuisine... Le bureau des Temps de la Ville a confié à un consultant la tâche de recueillir les propositions et recommandations des associatifs et des habitants, pour mieux cibler les attentes. Le rapport du groupe de travail sortira fin mars-début avril 2007 et sera communiqué au conseil d'administration des Métallos. La rédaction d'une charte de fonctionnement est prévue, pour définir les modalités d'accès au lieu. Un cahier des charges est également en préparation : il prévoit pour les Métallos un travail par thématiques proposées par la direction, en lien avec les habitants et les associatifs.

Des journées « portes ouvertes » sont prévues du 21 au 30 septembre 2007, avec des visites par groupes sur inscription. L'ouverture officielle est programmée pour la semaine du 23 au 29 octobre avec pour thème « l'articulation entre le proche et le lointain » et une grande fête populaire est prévue le 28 octobre.

Jacqueline Riquier informe l'assistance que l'équipe de gestion des Métallos s'est installée au 19 rue Moret où l'on peut les contacter et les rencontrer.

Michèle Egg-Jacquet présente une série de « flashes » d'information sur le quartier. Elle rappelle les incidents qui ont eu lieu fin 2006 autour et à l'intérieur du gymnase Berlemont : intrusions, agressions verbales, trafics. L'établissement a donc été fermé du 1er décembre au 8 janvier pour renforcer la porte de secours, mettre en place un sas à la porte d'entrée, augmenter et renouveler l'effectif de l'équipe d'encadrants avec l'arrivée d'animateurs spécialisés. De nouvelles règles de fonctionnement sont entrées en vigueur : inscription à l'entrée, obligation d'avoir un équipement sportif pour entrer, expulsion en cas de non-respect des lieux. La réouverture du lieu s'est faite avec l'accompagnement des agents de sécurité de la Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville, qui a installé des équipes. Actuellement, les choses se passent correctement, en particulier pour les femmes, mais il faut rester vigilant. Le comité de suivi du gymnase a lancé une réflexion sur l'insertion du gymnase dans le quartier, pour lui donner sa place de lieu d'animation de proximité.

Arlette Forte, de la commission Solidarité-exclusion du conseil République/Saint-Ambroise, présente le projet de bagagerie à destination des sans-logis. Il s'agit de leur permettre de se délester de leurs bagages et paquets pour pouvoir faire leurs démarches plus facilement en journée. Le Maire a proposé au conseil République/Saint-Ambroise d'installer cette bagagerie dans les bains-douches municipaux du 42 rue Oberkampf. Madame Forte indique qu'une réunion inter-quartiers s'est tenue récemment sur ce sujet, et que la mutualisation du projet y a été préconisée, car la bagagerie concerne et implique l'ensemble de l'arrondissement. Pour concrétiser l'idée de bagagerie, trente casiers doivent être achetés de façon mutualisée par les conseils de quartier du 11ème pour une somme totale de 6000 euros.

Il reste à définir le mode de fonctionnement de ce service offert aux SDF : est-ce à la municipalité de proposer une personne pour gérer ce lieu, ou à une association spécialisée de terrain, ou à une association créée par les conseils de quartier qui se chargerait du suivi et de la gérance ? La commission réfléchit à cette problématique.

M. Biehler indique que les bureaux des conseils ont été reçus en mairie par M. Sarre, qui s'est montré attentif à ce projet et favorable à sa réalisation. Les conseillers étaient pour leur part favorables à ce que ce projet soit partagé et soutenu par les cinq conseils de quartier. L'idée vient d'un conseil de quartier du 4ème arrondissement qui l'a réalisée, et qui a été reprise par d'autres conseils parisiens.

La concrétisation prendra du temps, la préoccupation étant le fonctionnement : demander à la mairie de le gérer n'est pas dans l'esprit du projet et il paraît très lourd à assumer par les seuls conseillers, même regroupés en association. Il faudra le mettre en place en concertation avec des associations expérimentées. Les idées sont les bienvenues.

Du point de vue matériel, l'achat des casiers le budget d'investissement ne pose aucun problème, non plus que leur mise en place qui s'effectuerait dans le cadre de la rénovation générale des bains-douches, actuellement en cours.

Madame Hoffmann-Rispal, députée du 11ème arrondissement, invite les conseillers à prendre contact avec les associations travaillant sur l'exclusion dans le 11ème. Ces associations pourraient demander, avec l'appui des conseillers, la création d'un emploi-tremplin pour la bagagerie à la région Île-de-France.

Patrice Issartelle présente le concours « Rêve ton quartier », qui est un concours d'art plastique dont la première édition a été organisée en 2006. Il a été initié par Monique Feldstein, responsable de la commission « Culture et communication ». Les objectifs de cette manifestation sont : faire s'exprimer les élèves sur l'environnement de leur quartier,

encourager l'expression artistique et sa représentation au delà de l'école, former des projets pour son quartier, développer le vivre-ensemble en association avec les commerçants, par exemple. Les élèves concernés sont ceux de l'école élémentaire du cycle 3 : les « grands » de CE2, CM1 et CM2. Il s'agit de réaliser une œuvre collective par classe, avec l'enseignant et le professeur d'arts plastiques. Toutes les techniques sont utilisables (peinture, collage, photo) du moment que l'œuvre est plane, donc exposable dans les commerces. Le jury sera composé d'un représentant de la municipalité, de deux représentants de l'Education Nationale, d'un professeur d'art plastique, d'un artiste local, d'un élu du conseil des enfants, de trois conseillers de quartier. Il se réunira à la mi-juin et décernera deux prix : la classe gagnante fera la visite du Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget, la classe placée seconde recevra des ouvrages d'art qui resteront propriété de l'école. Tous les élèves recevront un diplôme de participation et les œuvres seront exposées une dizaine de jours dans la vitrine des commerçants du quartier. A ce jour, sur huit écoles sollicitées, quatre sont inscrites totalisant 8 classes. Cela représente environ 200 enfants, une participation bien plus forte que la première édition. L'an prochain, la commission souhaite étendre le concours à d'autres catégories d'enfants : les écoles maternelles, peut-être aussi le premier cycle du secondaire avec le collège Fontaine au Roi et le lycée Voltaire.

Michèle Egg-Jacquet annonce la fête de quartier « Fontaine au Roi » du 16 juin, à laquelle le conseil de quartier participe depuis plusieurs années, en liaison avec les associations locales. L'événement se déroulera du square Jules Verne au square Jean Aicard en passant par les rues de Vaucouleurs et Moret. Il y aura des animations, des repas, une parade. Mille participants sont venus l'an dernier et les organisateurs en attendent au moins autant cette année. Le thème de l'édition 2007 de la fête sera l'énergie.

Le conseil de quartier est appelé à participer au financement de la fête sur la base de 1000 euros et les conseillers à la préparation et à l'accompagnement des festivités.

Mme Egg-Jacquet rappelle la tenue de la « semaine de la Propreté », du 31 mars au 8 avril. Le conseil y participe avec deux points fixes d'information : autour du square de l'Eglise Saint-Joseph, sur les déjections canines, et devant l'impasse Questre, lieu de dépôt sauvage d'ordures. Un film sur la propreté complètera ce programme à la Maison du Développement Solidaire, ainsi qu'une démonstration d'engins de nettoyage près de l'impasse Questre. Un autre pôle d'information sera installé le 31 mars après-midi au square Gardette, point de départ d'un autobus, avec à son bord un orchestre, tous deux financés par la Mairie du 11e, qui se déplacera dans tout l'arrondissement pour présenter l'ensemble de la campagne de façon plaisante et dynamique.

M.Biehler évoque l'inauguration du mur peint par l'association « Le Mur », rue Oberkampf, qui a eu lieu en février 2007. Tous les quinze jours, l'œuvre affichée sera renouvelée.

Il invite l'assistance à poser ses questions sur les sujets abordés précédemment.

Mme Jacqueline Poirier demande à ce que la programmation de la Maison des Métallos fasse plus de place aux œuvres classiques.

Jacqueline Riquier répond que la programmation de la salle est ouverte et diverse : bal-tangos, expositions sur l'Histoire du quartier, chorales, ateliers-théâtres...

Joëlle Morel, présidente du comité Métallos, rappelle que la réouverture de la maison des Métallos est prévue pour octobre 2007. Le comité est un collectif d'associations et d'habitants qui s'est battu depuis 1997 pour sauvegarder ce lieu, et qui a obtenu une belle victoire. La future maison des Métallos sera à la fois un lieu de diffusion culturelle et un équipement de proximité favorisant la vie associative. Le comité est très attaché à ce point. Il participe au conseil d'administration de la salle et au groupe de réflexion initié par le maire pour

structurer les liens entre les acteurs locaux et ce lieu culturel. Le groupe prépare une charte qui précisera les modes de fonctionnement, notamment les conditions d'accueil des activités associatives et des habitants, pour qu'ils puissent s'approprier « l'espace de vie » que sont les Métallos. Madame Morel invite les personnes intéressées à se joindre au comité Métallos pour participer à ses actions, comme le « Troc de livre » prévu le dimanche 29 avril 2007. L'emblème de la maison des Métallos a été créé en 2004 par un artiste-forgeron du quartier, Steven Richard, grâce à une souscription populaire initiée par le comité. Il sera réinstallé à la maison des Métallos lors de sa réouverture.

M.Biehler se félicite de l'esprit cordial des réunions du groupe de travail des Métallos et de l'assiduité des participants.

Mme Riquier indique que la maison des Métallos abrite aussi des bureaux et salles de la CGT qui accueillent des rencontres-débats sur le thème du «souci de l'autre », où l'on aborde des sujets liés à la solidarité et à la fraternité.

Pierre Tramonti, de la commission solidarité-exclusion, intervient sur le projet de bagagerie pour personnes sans domicile. Il propose que la bagagerie soit tenue par des professionnels associatifs ou de la Ville, étant donné que les conseillers ne sont pas volontaires pour la gérer, selon lui, et que les bains-douches sont sous gestion municipale.

« Si ce projet doit être porté par une association spécialisée, on ne peut pas en définir le contenu et la gestion à sa place. Quelle utilité alors pour le conseil d'investir une somme pour que le travail soit fait par d'autres ? »

Mohammed Hamrouni affirme que la commission solidarité a été prise de court par l'amorce de la réalisation du projet, alors que ses modalités étaient à peine ébauchées. Il n'était pas question pour les membres de la commission de créer une association pour animer le lieu : l'idéal était une prise en charge par la mairie ou la région. Aujourd'hui, la commission aimerait étudier tranquillement les différentes pistes avant de se prononcer sur la gestion de la bagagerie.

M.Biehler rappelle que le projet original réalisé dans le 4ème arrondissement a été porté par des habitants membres d'un conseil de quartier qui ont créé leur association. Pour cela, il faut du temps, de la disponibilité.

M. Hamrouni souhaite que la commission puisse élaborer le projet sans pression liée au temps.

Mme Riquier, qui travaille sur les arrondissements centraux de Paris dans le domaine de la précarité, explique qu'une autre bagagerie s'est créée dans le 1er arrondissement de Paris à l'initiative d'un conseil de quartier. Elle est gérée par l'association « Mains libres » créée pour l'occasion. Ce projet et celui du 4ème arrondissement ont été élaborés durant trois ans avant leur réalisation. Une réflexion approfondie est indispensable avant toute amorce de réalisation de ce type de projet, sinon il y a des problèmes de gestion. Il faut également réfléchir avec les personnes qui ont besoin de la bagagerie pour mettre en place un projet adapté.

M.Biehler explique que les bains-douches municipaux sont le lieu idéal pour la bagagerie, mais qu'il faut monter le projet en lien avec les nombreuses associations présentes dans le quartier, et non le laisser à la seule municipalité.

Mme Errecart indique que les conseils de quartier République/Saint-Ambroise et Nation/Alexandre Dumas ont voté leur participation au projet. République/Saint-Ambroise a

voté 3000 euros mais ne souhaite pas s'engager seul. Nation/A.Dumas a engagé 1500 euros pour sa part. Madame Errecart pense que la concertation doit se poursuivre entre conseils.

Eric Schnell souhaite connaître les activités et les horaires du gymnase Berlemont, ainsi que les caractéristiques de sa fréquentation (origine des usagers, hommes, femmes, jeunes...) et l'avis des usagers sur le lieu.

Michèle Egg-Jacquet rappelle que le planning de fonctionnement du gymnase a été élaboré et diffusé à toutes les personnes figurant sur le listing du Conseil de quartier. Il inclut des espaces pour jeunes et moins jeunes, des plages pour associations. Quant à la nature de la fréquentation, la mise en place récente d'une inscription à l'entrée permettra d'y répondre ultérieurement.

M. Biehler précise les sports pratiqués : basket, judo, karaté, gym d'entretien, hip-hop et bien d'autres choses...

Michèle Egg-Jacquet indique qu'un ensemble sportif va être créé rue Dénoyez avec une piscine à deux bassins, des salles de fitness, d'arts martiaux, un sauna.

M.Biehler aborde le plan vélos et les bouleversements qu'il amènera à Paris, à partir du 15 juillet 2007, date prévue pour l'ouverture du service. Le nouveau plan devrait faciliter la circulation en général, en la rendant plus fluide. Si plus de gens prennent le vélo, les voitures et les bus circulent plus vite. Les vélos en libre-service vont entrer en service à Paris comme c'est déjà le cas à Lyon: on pourra prendre un vélo à un endroit et le laisser à un autre. En dessous d'une demi-heure d'utilisation, ce sera gratuit.

M.Biehler précise les conditions d'accès : le système fonctionnera 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, réparti en bornes qui identifieront les emprunteurs, avec des abonnements à la journée, à la semaine ou à l'année. Le paiement aux bornes se fera au moins par carte bancaire et passe Navigo. L'abonnement à la journée coûtera 29 euros, mais on pourra louer aussi le vélo pour une, deux ou trois heures. Ce système est souple, il permet aux gens de reposer les vélos et de les reprendre autant de fois qu'ils le souhaitent dans une journée ou sur une semaine. L'âge minimum d'utilisation a été fixé à 14 ans. Il est prévu 1451 stations de vélos en libre-service à Paris à la fin de l'année, proches des réseaux de transport en commun pour permettre une bonne interconnexion. Ce nouveau mobilier urbain sera installé sur les trottoirs et la chaussée. La station-type offrira 15 à 22 machines à la location. La société titulaire du contrat est Decaux et les premières stations ouvriront à partir du 15 juillet 2007. M.Biehler présente à l'assistance des photos des futures stations et des vélos. Dans le secteur de Belleville, des stations sont programmées à Chemin Vert, Saint-Maur/République, Saint-Maur/Oberkampf, la maison des Métallos, le gymnase de l'Orillon, la rue des Bleuets...Une prochaine plénière sera l'occasion d'aborder le thème de l'usage partagé de l'espace urbain que l'arrivée de ce nouveau service va réactualiser.

Mme Poirier s'inquiète d'une avancée de trottoir à l'emplacement d'une ancienne tôlerie dans la rue Guillaume Bertrand, où elle habite.

M. Barrault répond qu'il s'agit de travaux sur la station moto et la station vélo de cette rue réalisés dans le cadre du plan Vigipirate.

Un habitant s'interroge sur le lien entre ce nouveau réseau de stations de vélos et les pistes cyclables actuelles de l'arrondissement. Une amélioration du réseau de pistes est-elle prévue ?

M. Biehler souhaite que la mise en place des stations soit complétée par une large politique d'initiation au vélo, à la sécurité en vélo, pour les usagers. Le code de la route n'est pas assez respecté à Paris. On pourrait envisager l'organisation de cours de vélos au Gymnase, par exemple.

José Luis Fuentes insiste sur le rôle de relais de ces nouvelles stations pour compléter le réseau de transports en commun, qui devra être développé. Il faudra aussi encourager l'éducation du public au partage de l'espace commun.

M. Barrault évoque l'amélioration des pistes permises par les changements apportés à la ligne de bus 96, dans le cadre du mobilien. Il explique également les difficultés rencontrées par la Ville pour créer des stations vélos à certains endroits stratégiques, comme en face du Père Lachaise, du fait des réticences des architectes des Bâtiments de France.

M. Biehler insiste sur le nécessaire civisme des Parisiens, si l'on veut développer l'usage du vélo à Paris.

Une habitante demande des précisions sur le titulaire du marché des futures stations de vélos en libre-service. Par ailleurs, elle déplore que les usagers ne puissent pas faire leurs courses en utilisant le type de vélos prévus.

M. Biehler rappelle que la société Decaux a promis de réduire la place de la publicité sur Paris mais qu'il y aura de petites publicités sur les vélos. Il pense que l'on pourra utiliser son sac pour aller faire ses achats avec ces vélos car chaque engin contient un panier. L'utilisation de ce moyen de transport équilibrera la fréquentation des autres.

Une habitante s'inquiète de l'encombrement des trottoirs que risque de produire l'arrivée de ce nouveau service, alors qu'il n'y a déjà pas assez de place, selon elle.

M. Biehler répond qu'il faudra faire le point sur les éventuels problèmes de gestion de l'espace public amenés par cette nouveauté lors de la plénière de novembre

Eric Schnell demande des précisions sur le type de vélo qui sera utilisé dans ces stations. Ces vélos auront-ils un changement de vitesse, un rétroviseur, des antivols ?

M. Biehler confirme que les vélos seront équipés d'un antivol et de feux de signalisation. Alice Leroy salue ce nouveau système. A Lyon, cette initiative a démocratisé le vélo. L'initiation est nécessaire, car beaucoup de gens ont peur d'emprunter un vélo dans les rues d'une grande ville et de nombreux autres ne savent pas en faire. Le conseil peut prendre l'initiative de sorties d'initiation. Madame Leroy est volontaire pour donner de son temps. Les contresens cyclables dans les petites rues sont une piste à explorer pour les zones à 30km/h : à Amsterdam, ces contresens cyclables sont généralisés. La capitale néerlandaise est d'ailleurs une ville pionnière pour le vélo : le mouvement des « Provos » y a diffusé des vélos gratuits dans les années 60. Mme Leroy regrette que la Ville de Paris ait concédé cette tâche à une entreprise privée : « les quartiers aisés de Paris ont peu de panneaux de publicité alors que les quartiers de l'est en sont remplis ». Enfin le succès du vélo est déjà tel à Paris que les accroches vélos sont en nombre insuffisant dans le quartier.

M. Hervé Morel explique que le réseau de pistes cyclables et de stations de vélos en libre-service forment un plan cohérent pour diminuer l'utilisation de l'automobile. A Lyon, la création du réseau libre-service a multiplié par cinq le nombre de déplacements en vélo.

Actuellement, 80% des déplacements parisiens se font sur une distance de moins de deux kilomètres : le vélo peut remplacer avantageusement la voiture sur ces courtes distances. Le développement du vélo rendra la ville plus conviviale et nécessitera de nouvelles règles de comportement. Les stations de vélos en libre-service seront implantées sur des emplacements dédiés jusqu'alors aux voitures et exceptionnellement sur les trottoirs. La société Decaux s'est engagée à réduire de 20% la place de la publicité et il n'y en aura pas sur les vélos.

## **II/ Budget**

Michèle Egg-Jacquet présente les budgets d'investissement localisés de la mairie d'arrondissement, qui concernent les équipements publics qui sont de son ressort. Le processus est le suivant : la mairie fait des propositions un an à l'avance, ces projets sont présentés aux services de la Ville concernés. En décembre, la Mairie de Paris prend les décisions, retenant ou non les projets. Cela peut concerner aussi bien des créations que des restructurations de bâtiments, de gros travaux d'entretien ou des améliorations de bâti. Madame Egg-Jacquet cite la Maison des Métallos, le gymnase de l'Orillon, le gymnase Fontaine au Roi rénové l'an dernier, l'ouverture de l'école passage Piver et la programmation pour la fin 2007 dans ce passage d'un centre de ressources. Cet équipement offrira aux enfants de 3 à 6 ans une gamme de loisirs éducatifs d'intérieur et d'extérieur centrés sur la motricité. Madame Egg-Jacquet cite également la réfection du toit de l'Eglise Saint-Joseph, la création du square Jules Verne, la rénovation des bains-douches, les améliorations apportées à un certain nombre de crèches et d'écoles, la réfection des trottoirs. Une des plus grosses opérations récentes est la rénovation de la Mairie et de la Place Léon Blum.

Les projets d'investissement localisés dans notre quartier pour 2007 sont des travaux de réfection du sol de la cour de l'école des Trois Bornes, l'aménagement d'un local de rangement pour l'éducation physique au 98 avenue de la République, de gros travaux de mise aux normes et de sécurité aux écoles Belleville et Parmentier, le ravalement du mur de la cour de la crèche du 56 rue Saint-Maur, des travaux de voirie rue de la Fontaine au roi, rue Saint-Maur et rue du Chemin Vert. Une étude budgétaire et d'opportunité est en cours pour la création d'un centre d'animation rue Victor Gelez, qui comblera d'ici quelques années un déficit d'équipement collectif dans cette partie Sud du quartier. C'est un projet inscrit au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La maison des associations de la rue du général Renault va ouvrir au Printemps 2007 et apportera une aide précieuse aux associations locales qui n'ont pas de locaux ni d'adresse. Le personnel de la Ville qui animera ce lieu constitue une aide supplémentaire pour les associations.

Les conseils de quartier peuvent faire des propositions d'utilisation de ces budgets d'investissement localisés à la Mairie, s'ils repèrent des besoins spécifiques sur leur secteur.

Colette Albrecht présente les dépenses effectuées sur les budgets de fonctionnement et d'investissement du conseil de quartier Belleville/Saint-Maur. Elle précise que l'argent des conseils de quartier constitue une partie du budget de la Mairie du 11ème arrondissement, et donc de l'argent public. La dotation annuelle est de 3306 euros pour le fonctionnement et de 8264 euros pour l'investissement. Sur le budget de fonctionnement les dépenses du conseil en 2006 concernent essentiellement les pots lors des plénières et les festivités comme la Chandeleur ou la fête de quartier. « Nous ne dépensons pas tout, mais nous pouvons cumuler nos reliquats budgétaires durant trois ans. Après ce délai, ces sommes sont redistribuées sur d'autres lignes budgétaires utilisées par la Mairie ».

Au total, il reste 765€ de reliquat cumulé sur le budget de fonctionnement de 2006.

Pour 2007 les dépenses prévues sont : fête de la Chandeleur: 1000 €, fête de quartier : 1000 €, Concours »Rêve ton quartier » : 1100 €, pots plénière : 300€.

Sur le budget d'investissement 2006 un vidéo-projecteur a été acheté, mutualisé avec les quatre autres conseils, pour une somme de 474 euros par conseil et 2370 euros au total. Pour 2007 les dépenses prévues concernent des jardinières pour 2000 euros. Une dépense d'investissement pour des casiers est prévue également, dans le cadre du projet de bagagerie pour personnes sans domicile fixe porté par République/Saint-Ambroise. La somme de 1500 euros par conseil a été avancée, pour un coût total de 6000 euros (l'un des conseils du 11ème n'ayant pas adhéré au projet pour l'instant). C'est largement dans les moyens du conseil, puisque les budgets d'investissement non-dépensés se montent à près de 21 000 euros cumulés sur trois années.

Un autre projet inter-quartiers mutualisé est en cours : l'achat d'un photocopieur ou d'une imprimante multifonctions qui sera entreposé au local des conseils à la mairie. Madame Albrecht invite les conseillers et l'assistance à présenter leurs suggestions de dépenses d'investissement, ce soir ou ultérieurement.

M.Biehler précise que l'achat d'une imprimante permettrait aux conseils d'être plus autonomes pour leur communication, avec la diffusion d'informations par affiches ou documents. Il invite l'assistance à poser des questions sur le principe de l'achat de casiers pour la bagagerie.

Jacqueline Riquier pense que le vote sur l'achat de casiers est prématuré, une des deux bagageries existantes à Paris n'en utilisant pas.

Mohammed Hamrouni suggère que le conseil de quartier se mette d'abord au clair sur ce qu'il veut faire avant de voter cet achat. Un vote de principe sur les casiers ne doit intervenir qu'ensuite.

M. Biehler accepte de reporter le vote à la prochaine plénière tout en maintenant le principe de l'adhésion du conseil de quartier au projet.

Une habitante demande en quoi consiste le projet de jardinières.

Michèle Egg-Jacquet précise que le projet date de 2004, à l'époque de l'élaboration du PLU. Les conseillers ont constaté alors que le quartier manquait de verdure et de place pour créer des espaces verts. Les jardinières répondaient à ce souhait de végétalisation. Les conseillers ont travaillé avec la mairie du 11ème arrondissement et la régie de quartier sur ce sujet. Un accord s'est fait pour végétaliser deux murs, ce qui a été fait, et pour mettre des jardinières. Au printemps 2006, deux conseils de quartier du 11ème dont Belleville/Saint-Maur ont décidé d'acheter neuf jardinières en commun, dont l'entretien devait être assuré par la régie de quartier qui forme des personnels à cet effet. La direction des Parcs et Jardins de la Ville devait fournir les fleurs et la terre.

Mais entre-temps, la ville a élaboré une charte très complexe pour la mise en place des jardinières, en réponse à des associations qui souhaitaient l'installation de ces équipements dans divers lieux à Paris. Il faut désormais consulter un très grand nombre d'intermédiaires officiels pour obtenir la mise en place d'une jardinière. Les choses sont en cours et les jardinières seront peut-être mises en place à l'automne.

L'habitante indique qu'un mur du square Jules Verne se prêterait très bien à une peinture d'artiste. Un autre mur longeant le square pourrait être végétalisé.

Mme Egg-Jacquet évoque une mosaïque réalisée il y a longtemps par l'association « Demain en main » qui pourrait être installée à cet endroit si l'on résout le problème du mode d'accrochage. Une végétalisation a été faite rue de la Fontaine au Roi, en face de la régie de quartier, et au square Jules Verne. D'autres peuvent être proposées.

M. Biehler invite les personnes intéressées à prendre contact avec la commission environnement-propreté, qui travaille beaucoup sur l'aménagement végétal du quartier.

Il met au vote la participation à l'achat mutualisé d'une photocopieuse pour la somme de 2000 euros, pris sur le budget d'investissement.

Les propositions sont adoptées l'unanimité des conseillers présents à l'exception de la somme concernant la bagagerie dont l'examen est reporté à une prochaine plénière.

### **III/ Renouveau partiel des membres du conseil de quartier.**

M. Biehler indique que ce renouvellement partiel concerne les conseillers du collège1, dont certains membres titulaires ont renoncé à leur fonction et qu'il faut remplacer. Les nouveaux titulaires vont être tirés au sort parmi les suppléants.

M. Biehler annonce le départ du conseil Belleville/Saint-Maur de Monique Feldstein, membre ancienne et active du conseil de quartier, qui change de quartier en changeant de domicile. Il rappelle ses nombreuses contributions à la vie du conseil : prise en charge de la commission communication et culture, participation à la rédaction du journal Cap Quartiers, initiative et organisation de la fête annuelle de la Chandeleur... Madame Feldstein participera néanmoins à la réalisation du prochain numéro du journal Cap Quartiers. M.Biehler la remercie chaleureusement pour son action.

Monique Feldstein explique que son activité de conseillère lui a demandé beaucoup d'énergie. Elle invite tous les gens intéressés par la vie de leur quartier à s'impliquer activement dans le conseil, même s'ils ne sont pas formellement conseillers de quartier. Elle rappelle sa demande à la Ville de l'installation d'une horloge place de Ménilmontant et de panneaux d'affichage spécifiques pour les conseils de quartier.

Laure Berthinier, directrice générale adjointe des services de la Mairie du 11ème, préside le renouvellement par tirage au sort des conseillers de quartier, qui s'effectue dans le respect de la parité homme/femme.

Nouveaux titulaires du collège 1 (habitants) tirés au sort parmi les suppléants : M. Laurent SCHWARTZ, M. Jean-Pierre LAURENT, Mme Bénédicte REGNIER, Mme Catherine BEAUCOURT et Mme Marie Josée LOUERGLI.

Nouveaux suppléants du collège 1 (habitants) tirés au sort parmi les candidats qui se sont présentés en 2007 : Mme PAILLET, Mme GASPARELLA Christine, Mme HUET Anne, M. JOBY Stéphane, M. LECERF Jean-Claude, M. FONTENEAU Jean-Marie et M. OUABBAS Houcine.

D'autres personnes supplémentaires sont tirées au sort au cas où ces derniers ne voudraient plus être candidats.

Nouveaux titulaires du collège 2 (vie associative, économique et politique) : M. BARANGER Alain et M. DIALLO Guillaume.

Alice Leroy attire l'attention de l'assistance sur les arrestations de parents sans-papiers devant certaines écoles du quartier. Elle cite le cas d'une mère arrêtée rue Rampal, dans le

19ème arrondissement, et demande à ce que le conseil de quartier manifeste sa solidarité. Elle explique que des enfants souffrent de cette ambiance tendue dans les écoles et signale l'existence d'une pétition intitulée « Laissez-les grandir ici ».

Maité Errecart précise que le dernier conseil d'arrondissement a voté un vœu de protestation contre ces arrestations que certains considèrent comme des rafles.

Marie José Louergli relate les arrestations auxquelles elle a assisté rue Oberkampf un jour récent vers midi, et dont elle a pris des photographies. Elle souhaite que Cap Quartiers traite même brièvement de ce sujet.

M.Biehler pense que les conseils de quartier peuvent effectivement aborder ces problèmes dans le journal Cap Quartiers. Le conseil Belleville/Saint-Maur peut aussi demander des explications en formulant un vœu, et consacrer une partie d'une prochaine plénière au sujet. Il clôt la séance en remerciant l'assistance.

La séance s'achève autour d'un pot amical.